



**Procédure de la présélection en  
Baccalauréat Professionnel SECURITE PREVENTION  
pour l'année 2013-2014  
LPTR L'Estaque**

**Les objectifs de cette présélection sont :**

- 1) Apporter aux candidats une information précise sur le secteur professionnel, afin que l'élève confirme son choix d'orientation et qu'il intègre les contraintes liées à cette section,
- 2) Permettre aux équipes éducatives de s'assurer que les candidats possèdent les conditions minimales indispensables à la section. De plus, les équipes évalueront la motivation du candidat ainsi que sa connaissance des exigences du métier.

A la suite de cette présélection une bonification vous sera attribuée. Elle s'ajoutera à vos résultats scolaires de troisième lors de votre orientation par AFFELNET.

La présélection consiste en deux tests

- Epreuves physiques : Luc LEGER et série de pompes
- Entretien de motivation : Rédaction d'un texte sur un sujet en relation avec la section et un entretien.

Les tests se dérouleront du 2 ou vendredi 7 mai 2013.

**Attention :** Sans participation à cette présélection l'affectation en 2<sup>nd</sup> Bac Pro S. P. est très difficile.

**Procédure à suivre :**

- 1) **Demander le dossier de candidature à l'établissement d'origine ou au lycée comprenant**

- a. la fiche de candidature
- b. le certificat médical d'aptitude
- c. la fiche de présentation de la section.

- 2) **Demander un extrait de casier judiciaire vierge n°3 sur le site du ministère de l'intérieur.**

Adresse du site du ministère de l'intérieur : <http://www.interieur.gouv.fr/>

- 3) **Ramener le dossier renseigné au secrétariat de l'établissement d'origine avant le 8 avril 2013.**

Comprenant : La fiche de candidature, le certificat médical et l'extrait du casier judiciaire vierge n°3 et une enveloppe timbrée libellée à vos nom et adresse.

- 4) **Passer les tests au LPTR l'Estaque**

Courant avril, le LPTR l'Estaque enverra les convocations aux établissements d'origine précisant la date et les horaires.

*N'oubliez pas une tenue de sport !*

- 5) **Faire son dossier d'orientation post troisième**

Le LPTR l'Estaque enverra **aux établissements d'origine** la liste des bonifications accordées.

- 8000 pts : Très favorable
- 4000 pts : Favorable
- 0 pts : Déconseillé

Vous devez compléter le dossier d'orientation post troisième en indiquant vos vœux d'orientation avec votre professeur principal.

**En aucun cas la participation à la présélection suffit à l'orientation !**

**Attention :** Si vous avez obtenu 0 point de bonification vous aurez très peu de chance d'être affecté en 2<sup>nd</sup> Bac Pro SP. Il est alors fortement recommandé d'envisager d'autres voies de poursuite d'études.

**Remarque :** Ce sont les services de l'Inspection académique qui saisiront les bonus. (et non les collègues !)

Fin juin, début juillet, les services de l'Inspection d'Académie positionneront tous les élèves sur les lycées et vous enverront votre affectation. Il faudra encore venir s'inscrire dans le lycée d'affectation.